

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 janvier 2009

n°7

page 1/1

Rapporteur : **Monsieur Jean Michel MEUNIER**

OBJET : Déplacement du marché de la place Winston Churchill

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu des travaux de réaménagement de la place et du carrefour Winston Churchill, il faut déplacer le marché qui s'y tient tous les mercredis pendant la période des travaux qui s'échelonna de février à août 2009.

Afin de réduire au maximum l'impact sur l'activité commerciale et les chalands, il est proposé :

- de déplacer le marché le long de l'avenue Pierre Abelin, plus au sud (cf. plan ci-joint), sur un terrain appartenant à la SEM Habitat et à la Ville.*
- de prévoir les aménagements provisoires suivants : sanitaires, branchements forains et eau potable*

* * * * *

CONSIDERANT l'avis favorable de la SEM habitat pour l'implantation provisoire du marché et l'avis favorable de la commission des marchés du 18 novembre 2008.

Il est proposé au conseil municipal de déplacer le marché de la place Winston Churchill sur les parcelles CI n°22 et DE n°229 et les accotements situés le long de l'avenue Pierre ABELIN, les mercredis pendant toute la phase de déroulement du chantier

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le Maire de la Ville de Châtelleraut

Transmis à la sous préfecture

Le 21.01.09

Publié en mairie

Le 20.01.09

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

Le directeur général des services

Hugues CLEPKENS